



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 2 c) de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel :
mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements
pris sur le plan international en matière d'égalité
entre les sexes et d'autonomisation des femmes**

Déclaration présentée par la Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Généralités

La Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale soutient fermement l'engagement pris par le Conseil économique et social d'approfondir les débats sur le thème de la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes lors de l'examen ministériel annuel de 2010. Elle encourage en outre le Conseil à continuer de faire preuve de diligence dans ses discussions afin d'identifier, de mettre au jour et de faire diffuser et transposer à une plus grande échelle des innovations, pratiques de référence et méthodes éprouvées d'amélioration de la condition de la femme dans les situations les plus difficiles et d'autonomisation des femmes où qu'elles se trouvent, et d'ouvrir ainsi la voie à la réalisation des objectifs en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes sur le plan international. Les objectifs du Millénaire pour le développement et les 12 domaines prioritaires du Programme d'action de Beijing ont de véritables effets de synergie et offrent à l'ONU, aux gouvernements et aux membres de la société civile des critères bien définis destinés à orienter les efforts conjoints qu'ils déploient pour inaugurer une nouvelle ère d'autonomisation et d'égalité pour les femmes à travers le monde.

Pendant plus de 15 ans, des agents bénévoles de la Fédération ont assuré, alimenté, maintenu et élargi l'aide aux collectivités locales dans plus d'une cinquantaine de pays du monde, efforts soutenus qui se sont traduits par la construction d'écoles de filles et de garçons, le développement économique des femmes pauvres, y compris des activités de formation professionnelle et l'octroi de microcrédits pour la création de petites entreprises et d'industries artisanales, la prestation de soins de santé et l'adoption de mesures d'hygiène et autres. Ces projets internationaux de prestation de services ont été mis en chantier par des femmes du monde du Nord pour démarginaliser celles du monde du Sud et d'autres zones frappées par la pauvreté. Pour sous-tendre ces projets internationaux, des agents bénévoles de la Fédération se sont attelés et ont pris part à l'échelle mondiale à des activités de réconciliation appelées Interracial Sisterhood Project « Bridge of Peace » qui offrent, à l'occasion d'une cérémonie, à des femmes issues de nations ou de cultures précédemment ennemies ou antagonistes, de se retrouver en tête-à-tête et d'établir une amitié durable qui reconnaît leurs similitudes, met un terme aux antagonismes et dissipent les malentendus qui existaient entre les deux nouvelles « sœurs ».

Les recommandations exposées dans cette déclaration sont issues des expériences de nos femmes sur le terrain, ainsi que de l'analyse de manifestations telles que la rencontre parallèle organisée par la Fédération lors de la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme intitulée « Sharing of good practices to achieve Millenium development goal n° 3, promote gender equality and empower women » (Échange de bonnes pratiques de référence en vue de la réalisation de l'objectif n° 3 du Millénaire pour le développement, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes).

Points clefs

En réfléchissant aux progrès faits dans la voie de la réalisation des objectifs du Programme d'action de Beijing et de ceux du Millénaire pour le développement, on constate certes qu'il y en a eu, mais que, dans de nombreux endroits du monde où les populations continuent de souffrir désespérément de la non-satisfaction de leurs besoins fondamentaux, notamment de l'absence de sûreté et de sécurité, lesquelles sont garanties par l'état de droit, du nonaccès à la nourriture, à l'eau potable, à un logement décent, à des soins de santé, à des possibilités d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi et à un travail qui paie un salaire assurant des conditions d'existence convenables, et à des possibilités de créer des entreprises. Les femmes sont encore loin de l'égalité au sein de l'administration et en matière d'encadrement institutionnel et organisationnel et de participation à la prise de décisions à tous les niveaux, à l'ONU comme dans les pays développés et en développement.

La Fédération estime que c'est précisément en renforçant l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes que le monde accédera aux énormes ressources inexploitées dont disposent les femmes et dont il a besoin pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, concrétisant ainsi l'idée derrière le Programme d'action de Beijing et créant par la même occasion un monde meilleur pour tous.

Schémas méritant d'être reproduits

De par la Charte des Nations Unies, le Conseil économique et social occupe une position stratégique qui lui permet de continuer à réunir parties prenantes et représentants venus du monde entier pour se pencher sur les problèmes économiques et sociaux de l'heure et dégager un consensus sur des recommandations pratiques à présenter à l'Assemblée générale. Compte tenu du fait que le Conseil est chargé a) de favoriser le relèvement du niveau de vie, d'assurer le plein emploi et le progrès économique et social, b) de trouver des solutions aux problèmes économiques, sociaux et sanitaires internationaux, c) de promouvoir la coopération internationale en matière de culture et d'éducation et d) d'encourager le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales, les analyses et les recommandations de la Fédération se présentent comme suit :

Une famille humaine mondiale. Le modèle familial présente un intérêt pour l'action de mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes que nous menons, que notre rôle s'inscrive dans le cadre de l'ONU, d'un gouvernement, ou de la société civile. Le modèle fait une place à la sagesse et à l'amour profond des grands-parents, au dévouement et à l'attention des parents et au sein de la cellule familiale, à tous les enfants également. Il revient pour nous à solliciter les conseils de personnes âgées, pleines de sagesse et de compassion, vivant au sein de nos communautés et à travers le monde lorsque nous nous heurtons à des obstacles qui se dressent sur la voie de la réalisation de nos objectifs, qu'il s'agisse de notables tribaux issus de cultures autochtones, d'anciens hommes ou femmes d'État expérimentés ayant bien servi leur pays, ou de chefs de collectivités enthousiastes, membres de la société civile. Gardons également l'œil sur ceux d'entre nous qui manifestent une fibre paternelle ou maternelle envers ceux qu'ils servent dans la sphère nationale et internationale. Honorons et saluons ces femmes et ces hommes qui ont sacrifié leur propre confort pour plaider, jour après jour, pour la satisfaction

des besoins des plus vulnérables et y pourvoir et qui agissent dans le meilleur intérêt des autres, comme tout bon parent le ferait pour son ou ses enfants. Si les institutions et organisations, qu'elles soient publiques ou privées, peuvent être animées de la même clairvoyance et du même réel dévouement envers les autres que les plus affectueux et attentionnés des grands-parents et parents, nous aurons franchi un grand pas vers un modèle de pensée et d'action qui fera que plus personne ne sera laissé pour compte.

Réconciliation. L'histoire de l'humanité regorgeant de conflits violents et ces conflits ayant récemment éclaté entre communautés et voisins, les modèles de réconciliation revêtent un caractère primordial. La Fédération a conçu et propagé la cérémonie dite de « passerelle de la paix » (Bridge of Peace Ceremony) organisée entre femmes et hommes issus de communautés ou de nations précédemment belligérantes. Cette cérémonie solennelle offre la possibilité aux participants de laisser derrière eux les blessures et les idées du passé, de traverser le pont de la paix, de rencontrer une nouvelle sœur (ou un nouveau frère, selon le cas), d'écarter leurs divergences, de s'embrasser comme des membres d'une même famille et d'instaurer de nouveaux liens d'amitié. Des centaines de ces cérémonies ont été organisées à travers le monde au cours des 15 dernières années pour susciter le pardon et la concorde et combler les fossés qui séparent diverses nations, cultures, ou religions.

La parfaite illustration de la réussite de cette cérémonie est la naissance et la poursuite de la Conférence annuelle des femmes pour la paix au Moyen-Orient qu'organise la Fédération. Sa treizième session s'est tenue en mai 2009 avec la participation de tous les pays du Moyen-Orient pour examiner les obstacles à la paix et les méthodes et mécanismes permettant de la promouvoir au Moyen-Orient par-delà les barrières nationales, culturelles et religieuses. L'instinct féminin naturel de réconciliation, d'apaisement, d'adhésion et de collaboration au service d'objectifs communs malgré les divergences est un atout capital dans le processus de paix.

Participation des femmes à la prise de décisions et à l'encadrement. Nombre de cultures et de nations font croire aux filles et aux femmes qu'elles n'ont pas voix au chapitre, qu'elles ne sont pas censées participer à la vie publique ou que leur condition de fille ou de femme le leur interdit. Pour les dégager de l'emprise de ces préjugés, elles ont besoin d'une formation et d'une éducation rigoureuses qui leur permettent de modifier cette opinion et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes. Filles et femmes doivent être éduquées pour réaliser non seulement qu'elles ont le droit de participer à la prise de décisions et à l'encadrement, mais également que ce qu'elles ont à offrir est d'un précieux apport à la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. En outre, elles doivent apprendre à participer et à défendre leur cause, pour que leurs préoccupations soient prises en compte et leurs problèmes réglés. La Fédération milite en faveur de la poursuite des efforts visant à démarginaliser les femmes, notamment en organisant à leur intention des stages d'encadrement destinés à en faire des responsables de la société civile, à leur apprendre comment briguer un mandat électif et occuper une charge publique. De surcroît, les agents bénévoles de la Fédération s'emploient au niveau des collectivités locales à dispenser aux filles et aux femmes un enseignement devant les aider à améliorer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et à se prendre en charge.

Davantage peut être fait à l'ONU et sur les plans national et international pour renforcer et appliquer les lois protégeant les droits fondamentaux des femmes, fixer

des quotas destinés à assurer leur participation à la prise de décisions à tous les niveaux et créer des mécanismes de contrôle du respect de ces quotas.

Les femmes et le développement durable. La question des femmes et du développement durable est complexe. Bien que le développement durable revienne à un développement économique synonyme de niveaux acceptables d'épuisement des ressources mondiales et de pollution de l'environnement, il est évident qu'à moins de s'asseoir à la table où se prennent les décisions et se formulent les politiques en la matière, les femmes seront largement réduites à subir les conséquences de stratégies moins que viables, arrêtées par des gouvernements et des sociétés qui sacrifient la viabilité sur l'autel du gain à court terme.

Ce qu'une organisation non gouvernementale comme la Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale peut apporter et apporte comme contribution à ce sujet au niveau des collectivités locales, c'est d'incorporer des modèles de pratiques viables dans des projets d'assistance en matière de développement économique. C'est ainsi que dans le cadre d'un projet agricole dont l'objectif est de donner un coup de main à une communauté, des agents bénévoles peuvent apprendre à ses membres l'assolement, des notions d'agriculture biologique et des règles élémentaires d'hygiène, au titre d'une approche globale permettant à toute la communauté d'en tirer parti, comme le partenariat établi par la Fédération et le Programme des Nations Unies pour le développement pour aider une communauté de l'ouest du Kenya plusieurs années auparavant.

La dignité de la femme. Des bureaux de la Fédération en Europe ont consacré d'importantes ressources à des activités de sensibilisation à la nécessité de renforcer le respect de la dignité fondamentale des femmes compte tenu de la poursuite de leur chosification dans les médias et de la gravité de problèmes tels que le fléau de leur traite à des fins sexuelles. Cette action ne vise pas uniquement les femmes, mais également les hommes et les garçons. La sensibilisation au respect de la dignité des femmes améliore l'image que celles-ci et les filles ont d'elles-mêmes et aide également les hommes et les garçons à saisir leur valeur intrinsèque. Un plus profond respect de leur dignité leur donne les moyens de s'affirmer dans le cadre des processus de prise de décisions à tous les niveaux, au foyer comme dans la sphère politique, au niveau national comme international. Lorsqu'elles sont tenues en plus haute estime au sein de leur famille et de leur communauté, cela se traduit par un plus grand respect et une plus grande considération à leur égard. Les lois auront beau être modifiées en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, il n'en sera rien tant que ne s'opérera pas le passage à une culture fondée sur le respect de la valeur intrinsèque de la femme.

Nouvelle entité de l'ONU chargée des questions liées à la problématique hommes-femmes dont la création est proposée. Le meilleur moyen pour le Conseil économique et social, en tant qu'organe, d'appuyer la mise en œuvre des objectifs fixés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes est d'aider l'Assemblée générale à créer, mettre en place et financer la nouvelle entité de l'ONU chargée des questions liées à la problématique hommes-femmes dont la création est proposée. L'entité rationalisera et consolidera les activités du système des Nations Unies en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes en fusionnant les bureaux et organismes des Nations Unies chargée de la promotion de la femme et en plaçant la direction au niveau du Secrétariat. Elle permettra d'accélérer les progrès

vers la réalisation de l'objectif d'égalité entre les sexes dans le monde. Cette rationalisation représentera un gain d'efficacité grâce à la consolidation de la Division de la promotion de la femme, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme et à la collaboration avec les États Membres ainsi qu'avec la société civile.

Conclusion

La Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale recommande dans le cadre de l'examen ministériel annuel de 2010 tenu lors du débat de haut niveau, de poursuivre la réflexion sur l'idée de notre appartenance à tous au genre humain et d'y adhérer, ce qui revient à dire qu'il nous importe de faire appel à notre plus profonde sagesse et à notre meilleure expérience, au véritable sentiment de compassion profondément mûri que nous nous nourrissons les uns envers les autres et de faire en sorte que cela se vérifie dans la pratique. La Fédération exhorte le Conseil à poursuivre et à étendre son action de partenariat avec la société civile et à tirer parti tant des enseignements que des pratiques optimales.
